

## COMMISSION D'HOMOLOGATION

*RAPPORT DE DOMINIQUE DERVIEUX, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'HOMOLOGATION*

- En 2018 encore, la Commission d'Homologation peut se féliciter de n'avoir eu à régler que des cas simples et routiniers.
- Composée de 5 membres impartiaux (Mickael Boileau, Olivier Delpech, Chantal Hennequin Jean-Luc Seret et moi-même), elle remercie les présidents de club d'avoir intégré les règlements fédéraux concernant les changements de club, notamment en cours de saison, et de communiquer les informations auprès de leurs licenciés et surtout de donner leur accord pour les transferts en cours de saison, permettant aux joueurs de continuer à pratiquer notre passion de façon plus simple.
- Merci aussi à Laetitia Chollet au siège fédéral pour sa proactivité à faire les modifications comptables et dans la base fédérale.
- Pour encourager la pratique en compétition, la commission d'homologation propose de simplifier la définition du joueur muté et d'allonger la période autorisée de prise de licence à partir de la saison sportive 2019-2020.